

Motion adoptée par le LEF : femmes en politiques

Lors de l'Assemblée Générale du LEF, la motion soutenue par BPW France fut acceptée : " Prise en compte des intérêts des femmes dans le travail préparatoire et les résultats des grandes réunions économiques et financières internationales"

Les Conférences sont déterminantes pour les décisions qui influencent les politiques macro-économiques et leurs retombées concrètes sur la vie des femmes. La participation aux travaux préparatoires permet d'influencer grandement le contenu et les conclusions de celles-ci. Le LEF (Lobby Européen des Femmes) doit développer une visibilité et audience dans ces lieux très essentiels pour la situation des femmes en Europe et en solidarité avec les femmes des autres régions du monde.

Nom de l'organisation proposant la motion :
Alliance internationale des femmes (IAW)

Nom de l'organisation soutenant la motion:
BPW International, Région Europe

Texte de la motion :

L'Alliance Internationale des Femmes souhaite que le LEF demande à la Commission européenne de diffuser l'information sur les mécanismes nouveaux et efficaces, assurant une représentation adéquate des femmes à tous les niveaux de gouvernement, dans le service public ainsi que dans les CA des grandes entreprises. De plus, l'exigence communautaire devrait inclure la représentation paritaire dans toutes les Assemblées parlementaires des États membres. Les mécanismes qui ont prouvé leur efficacité dans d'autres pays devraient être appliqués dans les États membres de l'UE qui ne les possèdent pas. De plus, l'UE devrait adopter une directive rendant obligatoire des parlements équilibrés du point de vue de la représentation femmes-hommes dans tous les États membres.

Contexte politique:

Il est possible d'améliorer l'accès aux droits fondamentaux pour les femmes en imposant une représentation égale des femmes et des hommes au sein des gouvernements et des parlements. Les États membres de l'UE y parviendront en appliquant des mécanismes de « pratiques exemplaires ». La parité au sein des parlements devrait permettre d'attirer l'attention sur les « questions de femmes » et donner aux femmes un pouvoir décisionnel égal sur toutes les questions affectant les citoyen-ne-s au sein de leur communauté, de leur État, de leur pays et de l'UE.